

l'imprimerie, les dessins de fabrique et la plastique industrielle, la céramique, la verrerie, les bronzes, les armes et la quincaillerie. La plupart des places étaient distribuées déjà ; la lingerie et la confection devaient occuper la grande galerie latérale ; les tissus, au rez-de-chaussée, étaient dès lors en possession des salles occupées aujourd'hui par Lille, par Reims et par les centres de l'industrie drapière.

Beaucoup de départements, ceux surtout qui avaient le plus tardé à se mettre en règle, demandaient des augmentations d'espace ; certaines industries parisiennes étaient en réclamation ; le déficit contre lequel nous n'avions cessé de combattre allait en augmentant.

Tel était l'état des choses lorsqu'à son retour le prince Napoléon, plus que jamais convaincu de l'insuffisance du local et de la nécessité de réunir l'annexe au bâtiment principal, fit décider l'occupation du Panorama et sa jonction à ces deux bâtiments au moyen d'une galerie et d'un passage au-dessus du Cours-la-Reine, ainsi que cela avait été proposé dès le mois de juillet 1854. Il obtenait en même temps la clôture, jusque-là refusée, de la portion des Champs-Élysées qui est aujourd'hui occupée par divers hangars.

Sans ces accroissements de superficie et cette réunion des deux bâtiments, il eût été impossible de recevoir tous les produits admis, et en levant les objections qui avaient été, en son absence, opposées à ce projet, S. A. I. a rendu à l'Exposition un immense et incontestable service ; mais cette mesure tardive vint apporter de nouveaux retards au classement même des produits. La distribution des espaces aux exposants français, qui avait été terminée et tracée sur le terrain après tant de labeurs et de peines, était à refaire en entier, et des travaux d'installation déjà très-avancés durent être sacrifiés.

Son Altesse Impériale, dans sa sollicitude pour les demandes les plus fondées, décida qu'une nouvelle annexe, communiquant avec les deux palais, couvrirait dans toute sa largeur l'avenue occupée aujourd'hui par le hangar de l'agriculture. Nous proposâmes aussitôt un nouveau projet de distribution ; le lendemain de cette décision, des instructions nouvelles avaient été approuvées par M. le commissaire général, et chacun travaillait au nouveau projet. L'étude de certaines